



FORMATION BOTANIQUE PAR CORRESPONDANCE

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 2 ANS (+1 an facultatif en présentiel)

La formation botanique correspond au module de botanique de la formation Plantes et Santé. Les étudiants inscrits en botanique suivent les cours de botanique avec les étudiants de la formation Plantes et Santé.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer et le cas échéant les utiliser pour s'en nourrir.

À l'issue de la formation en botanique, les étudiants seront capables :

- de détailler les rôles, l'organisation, la morphologie, le fonctionnement des différents organes et tissus des végétaux supérieurs ;
- de décrire et différencier la reproduction des plantes inférieures et supérieures ;
- de décrire les caractéristiques botaniques significatives et classer les taxons principaux dans les différentes familles de plantes supérieures : divisions et subdivisions taxonomiques et hypothèses évolutives ;
- d'identifier et déterminer les plantes sauvages dans leurs milieux de vie, en utilisant ses sens ainsi que les principales clés disponibles, en appliquant les règles de dénomination botaniques internationales ;
- de réaliser sur le terrain un inventaire botanique professionnel.

MODALITÉS

Les cours sont mis à disposition mensuellement à compter de septembre sur une plateforme de partage selon un planning établi pour l'année.

Des QCM en ligne avec correction instantanée sont envoyés périodiquement par les professeurs.

Des temps d'échange en visio-conférence sont prévus avec les professeurs. Une journée de regroupement est organisée au cours du premier trimestre de formation. C'est un temps de rencontre et de présentation de l'organisation générale de l'école et de l'année. Il est facultatif et payant.

Des sorties botaniques sont proposées hors cursus.

L'École accepte 150 candidatures chaque année en formation Plantes et Santé incluant les élèves qui n'en suivent que le module de botanique.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications (facultatives)
1	58 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 1h30 d'examens, 64h de stage sur 8 jours	Capacité de l'École des Plantes de Paris option botanique
2	80 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 4h d'examens, 72h de stage sur 9 jours	Diplôme de l'École des Plantes de Paris option Botanique

STAGES D'APPRENTISSAGE SUR LE TERRAIN

Un stage à temps plein est proposé 8 jours au printemps en 1ère année et 9 jours en été en 2e année.

Ces périodes de formation en pension complète, hors région parisienne, sont facultatives mais vivement encouragées pour acquérir les compétences.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1er janvier de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions sont enregistrées au fil de l'arrivée des dossiers.

En cycle 2, inscription par correspondance garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation de cycle 1.

Formation permanente 11 77 05231 77
Siret 35261368100050

09/05/2022

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout public francophone majeur et accessible aux personnes en situation de handicap. **Nous contacter** pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Compréhension et expression en français de niveau de fin d'études secondaires sans exigence de diplôme.

DURÉE

Deux ans (cycles 1 et 2) et une année d'approfondissement **uniquement en présentiel** (cycle 3). Le cycle 3 correspond à une année de spécialisation et de perfectionnement, il est décrit dans la présentation du cursus en présentiel.

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✂ Contrôle des connaissances par cycle organisé sur une journée **à Paris** et en fin de stage de C2
 - Début juillet pour les étudiants de cycle 1 :
 - o Évaluations écrites par matière
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches.
 - Début sept. pour les étudiants de cycle 2 :
 - o Évaluations écrites par matière
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches (**au cours du stage d'été**)
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire
 - o Présentation d'un herbier de plantes médicinales
- ✂ Diplômes non reconnus par l'état obtenus après validation des examens de chaque cycle.
- ✂ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement. Les étudiants disposent de 5 ans pour valider les examens d'un cycle donné.
- ✂ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✂ Les évaluations sont obligatoires dès lors que l'étudiant bénéficie d'un financement.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr





TARIFS DES FORMATIONS PAR CORRESPONDANCE*

		FORMATION PLANTES ET SANTÉ		MODULE DE BOTANIQUE SEUL	
		FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1 2022-2023	Coût pédagogique PS : 170h dont B : 58h	1360 €	1600 €	550 €	700 €
	Week-end de regroupement PS : 16h dont B : 8h	80 €	100 €	40 €	50 €
	Stage de printemps - 8jrs	1000 €	1160 €	1000 €	1160 €
	TOTAL	2440 €	2860 €	1590 €	1910 €
CYCLE 2 2023-2024	Coût pédagogique PS : 172h dont B : 80h	1360 €	1600 €	750 €	900 €
	Stage d'été - 9jrs	1000 €	1160 €	1000 €	1160 €
	TOTAL	2360 €	2760 €	1750 €	2060 €

Des sorties botaniques sont proposées hors cursus
20 € / demi-journée

Frais de dossier et adhésion : 40 € / an

* Les élèves dont le cursus a débuté avant 2022 bénéficient des anciens tarifs jusqu'à la rentrée de septembre 2023

PS : Plantes et Santé

B : Module de Botanique seul

